

N°590 – 07 JUILLET 2010

### GS 32H

## ICNA : La mobilité à défendre

## TSEEAC : La pénurie

EN CETTE PERIODE OU LA MOBILITE DES ICNA SE REDUIT DRASTIQUEMENT, LE SNCTA S'EST EFFORCE DE DEFENDRE UN RATIO AVE/ENAC QUI Y SOIT FAVORABLE. QUANT AUX CONTROLEURS TSEEAC, L'ADMINISTRATION L'A CONFIRME ELLE-MEME : « NOUS SOMMES AU CREUX DE LA VAGUE ». LA VOLONTE DE L'ADMINISTRATION D'UNE STRATEGIE « BASSES COUCHES » N'EST PAS ENCORE PRETE EN CE QUI CONCERNE LES RESSOURCES HUMAINES.

#### ICNA : mobilité et détachés

#### TSEEAC contrôleurs

Pour favoriser une mobilité qui se réduit structurellement avec la baisse des affectations, le SNCTA a demandé que le ratio AVE/ENAC soit revu notablement à la hausse dans les centres attractifs. Il a insisté auprès de l'administration pour qu'elle ajuste sa politique d'affectation en ce sens dans les années à venir.

Par ailleurs le GS32H a tenu compte des détachés supplémentaires d'ores et déjà négociés par le SNCTA lors d'une réunion préparatoire. Ainsi les terrains de Bâle, Strasbourg, Marseille, Montpellier ont vu leurs nombres de détachés augmentés de 1. Pyrénées devait suivre la même voie, mais l'administration suite au CTP/DSNA de la semaine dernière, a suspendu sa décision dans l'attente du résultat d'une la réunion de sortie de crise prévue mi-juliet.

Les terrains de Lyon, Nice et Toulouse se sont vu confirmés leur nombre de détachés. L'administration doit maintenant réussir à mieux identifier les tâches de chacun d'entre eux et ainsi mieux prendre en compte la formation FH ainsi que toute la charge de travail liée aux prorogations des mentions d'unité. Malgré les demandes du SNCTA de voir 1 détaché supplémentaire acté pour l'implication de Lyon dans 4-flight, l'administration n'a pas donné suite.

Le travail sur ce sujet est cependant loin d'être fini puisqu'il n'a pas encore été possible de se mettre d'accord avec l'administration sur une formule nationale. Ce sera un chantier à mener lors du second semestre 2010, avant le prochain GS32H.

Les chiffres sont sans appel et démontrent la gestion calamiteuse des recrutements TSEEAC de ces dernières années : 43 postes de contrôle sont à pourvoir, et les ressources nouvelles (RN) proposées se montent royalement à 2 sorties ENAC et à un maximum de 6 emplois réservés... Un ordre de priorité des affectations des RN a été établi en fonction « de l'urgence » : Le Havre (x2), Calais, Toussus, Lognes, Calais, Lannion, Calvi.

La pénurie de ressources a donc obligé l'administration à couvrir les déficits par des AVE. Ce « tour de passe-passe » ne résout ni le déficit, ni l'effort de recrutement que l'administration déclare vouloir faire pour les TSEEAC contrôleurs, et qui doit rapidement se concrétiser.

Enfin, conformément aux conclusions du GT *Turn-over*, et afin de poursuivre l'anticipation des départs (CI/EP/SP), le SNCTA s'attachera dès le prochain GS32H à affiner celle-ci en veillant à faire prendre en compte les desiderata formulés par les agents en fin d'amortissement de qualification dès les entretiens professionnels.

Cela ne résout ni le déficit, ni l'effort de recrutement que l'administration déclare vouloir faire pour les TSEEAC contrôleurs, et qui doit rapidement se concrétiser.

---

Par ailleurs, en fin de réunion, la DO a annoncé la liste des terrains dont les BO seront révisés d'ici au prochain GS32H de janvier 2011 : Clermont-Ferrand, Lyon-Saint-Exupéry, Bâle-Mulhouse, Beauvais, Saint-Yan, Saint-Etienne, Valence et Calais.

## SNA CENTRE-EST

	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Lyon</b>	88	2	1
<b>Clermont-Ferrand</b>	43	2	0
<b>Grenoble-Isère</b>	12	0	0
<b>Chambéry</b>	14	0	0

	B.O	Obtenues
		AVE
<b>Grenoble-le-Versoud</b>	7	1 AVE
<b>Lyon-Bron</b>	11	1 AVE
<b>Annecy</b>	6	0
<b>Saint-Etienne</b>	7	3 AVE
<b>Valence</b>	5	0

**LYON** : Bien que le SNCTA ait demandé un passage à 8 détachés pour la gestion du projet 4-flight, l'administration n'a pas voulu transiger, arguant du fait que la baisse de la charge de travail à l'instruction devait permet de redistribuer ce surplus de travail.

**SAINT-ETIENNE** : Pour sécuriser les arrivées, les syndicats ont souhaité panacher les affectations entre AVE et sorties ENAC. Compte tenu du faible nombre de sorties ENAC, l'administration n'a pas voulu revenir sur son choix d'affecter uniquement des AVE.

## SNA SUD-SUD-EST

	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Marseille</b>	77	5	3
<b>Montpellier</b>	50	2	1
<b>Perpignan</b>	14	2	0

	B.O	Obtenues
		AVE
<b>Aix-les-Milles</b>	7	1 AVE
<b>Avignon</b>	10	0
<b>Nîmes</b>	4	1 AVE
<b>Béziers</b>	7	0

**MARSEILLE** : Le respect du plan d'affectation prévoyait 4 affectations. Suite à 3 arrêts formations et 1 inaptitude médicale définitive, le GS a donc décidé de 8 affectations. Suite à la demande du SNCTA, l'administration a accepté plus d'AVE dans la répartition de ces affectations que dans sa proposition initiale.

**MONTPELLIER** : Suite à la décision du CTP/DSNA de la reprise H24 de l'approche de Perpignan et d'un BO de 50, le SNCTA a demandé qu'un rythme régulier d'affectations soit pris dès maintenant pour parvenir à ce chiffre dès le transfert d'espaces. Il a donc été décidé 3 affectations. Le GS affecte 2 AVE et 1 ENAC sur ce terrain. L'effort devra se poursuivre régulièrement vu la pyramide des âges sur place.

**PERPIGNAN**: De façon à permettre à un fonctionnement normal du centre jusqu'à la reprise, le GS a affecté 2 AVE sur ce terrain. Pour le SNCTA le fonctionnement de Perpignan doit être assuré dans de bonnes conditions jusqu'au transfert d'espaces.

**NIMES** : Le SNCTA ne peut que regretter que l'administration ait décidé de recruter 2 contrôleurs militaires en place plutôt que d'offrir une vraie mobilité sur un site attractif.

## SNA SUD-EST

	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Nice</b>	86	2	0
<b>Bastia</b>	31	1	0
<b>Ajaccio</b>	31	0	1

	B.O	Obtenues
		AVE, 1 RN
<b>Calvi</b>	8	1 AVE, 1 RN
<b>Cannes</b>	13	0
<b>Figari</b>	8	1 AVE

**NICE** : Le SNCTA a revendiqué 3 AVE, pour arriver au « BO plancher » d'ores et déjà proposé par la DO pour la mise en place de la V3. Seuls 2 AVE ont été décidés. Un signal négatif pour un centre où l'investissement a été important sur ce dossier. Le SNCTA a également rappelé à la DO l'urgence d'avancer sur le chiffre du « BO cible » de la V3 pour une mise en place à l'automne 2010.

**CALVI** : L'administration voulait 2 AVE, le SNCTA a obtenu 1 AVE, 1 RN ; et 1 AVE supplémentaire si une demande de disponibilité en cours de traitement était acceptée.

## SNA SUD

	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Toulouse</b>	66	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>Tarbes</b>	18	<b>Voir Pyrénées</b>	
<b>Limoges</b>	18	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Rodez</b>	9	<b>0</b>	<b>0</b>

	B.O	Obtenues
<b>Agen</b>	8	<b>0</b>
<b>Angoulême</b>	3	<b>0</b>
<b>Brive</b>	3	<b>1 AVE</b>
<b>Carcassonne</b>	7	<b>0</b>
<b>Muret</b>	6	<b>1 AVE</b>
<b>Toulouse-Lasbordes</b>	7	<b>0</b>

**TOULOUSE** : L'affectation de 5 agents permet de faire face aux nombreux départs en retraite. Malgré la demande du SNCTA de 4 AVE et 1 ENAC, l'administration a décidé d'affecter 3 AVE et 2 sorties ENAC : une occasion manquée d'offrir de la mobilité sur un site attractif...

**LIMOGES** : Le SNCTA a obtenu 1 AVE pour diversifier l'origine des affectations.

**BRIVE** : le SNCTA a rappelé qu'il n'y a eu aucune candidature sur ce centre et qu'il conviendrait d'ouvrir d'autres postes que des AVE.

## SNA SUD-OUEST

	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Biarritz</b>	18	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bordeaux</b>	53	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Pyrénées</b>	30	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Poitiers</b>	18	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>La Rochelle</b>	12	<b>1</b>	<b>0</b>

	B.O	Obtenues
<b>Bergerac</b>	7	<b>1 AVE</b>
<b>Biscarrosse</b>	4	<b>1 AVE</b>
<b>Châteauroux</b>	3	<b>0</b>

**POITIERS** : En priorité l'administration va ouvrir le poste de chef CA.

**PYRENEES** : Selon l'aboutissement du projet (réunion le 15 juillet) l'administration affectera un quatrième détaché et donc 1 AVE.

## SNA OUEST

	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Nantes</b>	48	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Brest</b>	24	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Rennes</b>	28	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Deauville</b>	14	<b>0</b>	<b>0</b>

	B.O	Obtenues
<b>Angers</b>	3	<b>0</b>
<b>Caen</b>	7	<b>0</b>
<b>Cherbourg</b>	4	<b>0</b>
<b>Dinard</b>	7	<b>1 AVE</b>
<b>Lannion</b>	5	<b>1 AVE et 1 RN</b>
<b>Le Havre</b>	8	<b>3 AVE et 2 RN</b>
<b>Le Mans</b>	4	<b>0</b>
<b>Quimper</b>	6	<b>0</b>
<b>Saint-Nazaire</b>	4	<b>1 AVE</b>
<b>Vannes</b>	4	<b>0</b>

**RENNES** : Le SNCTA obtient 1 AVE pour renforcer le centre.

**DEAUVILLE** : Le terrain est à BO+2 mais connaît une situation difficile compte tenu du nombre très élevé d'instruits. Le SNCTA a indiqué qu'il sera très vigilant sur ce terrain pour assurer une alimentation continue et éviter le creux que subissent actuellement les contrôleurs.

**LANNION** : Le SNCTA a attiré l'attention de l'administration sur des difficultés d'effectif, qui doivent conduire à de la vigilance pour l'avenir.

**LE HAVRE** : De nombreux départs prévus sur un terrain en sous-effectif obligent l'administration à y affecter un quart de ses trop rares ressources : 2 RN et 3 AVE. La situation est néanmoins critique, et risque de s'aggraver compte tenu de la faible attractivité du centre.

## SNA NORD



	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Lille</b>	40	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Beauvais</b>	14	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Rouen</b>	12	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Melun</b>	21	<b>0</b>	<b>0</b>

	B.O	Obtenues
<b>Albert Bray</b>	3	<b>0</b>
<b>Calais</b>	5	<b>1 AVE, 2 RN</b>
<b>Châlons-Vatry</b>	7	<b>1 AVE</b>
<b>Le Touquet</b>	6	<b>0</b>
<b>Merville</b>	9	<b>1 AVE</b>

**LILLE** : Le SNCTA a demandé qu'au deuxième semestre 2010 le dossier de la salle IFR soit enfin pris en compte par la DO et que les effectifs nécessaires puissent être affectés dès le GS de janvier 2011.

**BEAUVAIS** : Le GS y acte 1 AVE. Le SNCTA a insisté pour que SDRH soit vigilant et propose, si l'AVE n'était pas pourvu, ce poste à des arrêts formation (cela se fera au profil des agents, compte tenu de la complexité du terrain).

**MELUN** : Le SNCTA a demandé un détaché QS compte tenu de la complexité des espaces et du trafic. L'administration n'a pas donné suite pour l'instant. Pour le prochain GS, le SNCTA a demandé que la DO étudie enfin attentivement ce point et arrête la gestion dogmatique de ce terrain.

**TERRAINS TSEEAC** : Compte tenu de la faible ressource en TSEEAC contrôleurs, l'administration n'a pas voulu ouvrir d'AVE sur les terrains atteignant le BO, même si des candidats étaient pressentis, pour favoriser les terrains en-dessous du BO.

**CALAIS** : A -3 sous un BO de 5, il était urgent d'affecter du monde !

## SNA NORD-EST



	B.O	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Bâle</b>	66	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Metz Nancy</b>	14	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Strasbourg</b>	58	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Saint Yan</b>	9	<b>1</b>	<b>0</b>

	B.O	Obtenues
<b>Colmar</b>	5	<b>0</b>
<b>Dôle</b>	5	<b>0</b>
<b>Mulhouse Habsheim</b>	4	<b>0</b>

**SAINT YAN** : Des difficultés individuelles amènent à ouvrir un AVE pour permettre un fonctionnement normal du centre.

**STRASBOURG** : Un AVE a été ouvert pour continuer à faire face aux évolutions notamment « espaces » du centre.

## SNA RP

	B.O.	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Le Bourget</b>	30	0	0
<b>Pontoise</b>	12	0	0

	B.O.	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Chavenay</b>	8	1 AVE	
<b>Etampes</b>	8	0	
<b>Lognes</b>	12	2 AVE et 1 RN	
<b>Meaux</b>	7	1 AVE	
<b>Issy-les-Moulineaux</b>	6	1 AVE	
<b>Vigie Trafic</b>	38	1 AVE	
<b>Saint-Cyr-l'Ecole</b>	8	1 AVE	
<b>Toussus-le-Noble</b>	16	2 AVE, 1 RN	

**LE BOURGET** : Il a été annoncé en séance qu'un arrêt de formation venait juste d'être affecté sur ce terrain.

**TOUSSUS-LE-NOBLE** : Une inscription SP est à confirmer. Si elle s'avère, l'administration ouvrira 1 AVE supplémentaire.

## SNA A.G.

**POINTE A PITRE** : A la demande du SNCTA, le GS a retenu l'option d'anticiper de possibles départs suite à l'amortissement de qualification des premières sorties ENAC affectées sur place.

**FORT DE FRANCE** : De même que pour Pointe-à-Pitre, le GS a souhaité sécuriser ce centre.

**CAYENNE** : Le SNCTA a tenu à rappeler que l'amélioration des effectifs à Cayenne devait être une priorité car, dès l'amortissement de qualification, le risque de départ était important. Il a rappelé que la nomination d'un CdQ instructeur est impérative dans les meilleurs délais. Il propose l'affectation d'un RUE en plus des 2 AVE. La situation sur place est fragile et le SNCTA veillera à ce que l'administration alimente de façon régulière ce centre qui commence tout juste à sortir d'une crise profonde.

	B.O.	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Cayenne</b>	20	2	1 RUE
<b>Pointe à Pitre</b>	38	1	0
<b>Fort de France</b>	38	1	0

## SNA OI.

	B.O.	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>La Réunion</b>	20	2	0

	B.O.	Obtenues
<b>Mayotte</b>	5	1 AVE

**LA REUNION**: Le GS a retenu l'ouverture de 2 AVE pour consolider le centre vu le nombre important de départs d'ici 2 ans.

## PAYS D'OUTRE MER

**TAHITI** : 2 sorties ENAC originaires attendent confirmation de leur CIMM (Centre d'intérêt matériel et moral) sur Tahiti. Suivant la réponse qu'ils recevront de la Fonction Publique, les affectations seront soit 6 AVE, soit 4 AVE et ces 2 ENAC originaires.

**NOUMEA** : De façon à compenser les départs, il est nécessaire d'affecter 3 personnes à Nouméa. Il y aura donc 2 « AVE Etat » et 1 « AVE territorial »\*.

	B.O.	Obtenues	
		AVE	ENAC
<b>Tahiti</b>	46	4	2
<b>Nouméa</b>	19	2+1*	0
<b>Saint Pierre et Miquelon</b>	5	0	0